

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TTK IVOIRE BTP TRANSPORT »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE,
Lot 637, Ilot 89

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 27 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TTK IVOIRE BTP TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT

- ACHAT ET VENTE DE VOITURE
- IMPORT-EXPORT
- TRAVAUX DE CONSTRUCTION
- BTP
- IMMOBILIER
- OUVERTURE DE VOIE
- PLOMBERIE
- COMMERCE GENERAL. Et pour la réalisation de

l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE,
Lot 637, Ilot 89

Dirigeant(s) M KEITA BRAHIMA (GÉRANT), M KONATE
AROUNA (COGÉRANT), M TRAORE OUSMANE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02113 du 06/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27513/GTCA/RC/2023 du 06/04/2023

